



Sortie du rapport annuel de la BRI

Dans son Rapport Annuel publié le 29 juin 2014, la BRI souligne que « Les politiques publiques doivent trouver une nouvelle boussole pour aider l'économie mondiale à sortir de l'ombre de la Grande Crise financière ». Dans son analyse économique de l'année écoulée, la BRI invite à ajuster la panoplie des instruments et les cadres d'action des pouvoirs publics afin de rétablir une croissance économique durable et équilibrée. Pour l'institution bâloise, qui est en quelque sorte la banque centrale des banques centrales, un changement de paradigme est aujourd'hui nécessaire : « Pour restaurer une croissance durable et équilibrée, les politiques publiques doivent dépasser l'horizon du cycle économique, au cœur de l'analyse traditionnelle, pour se placer dans une perspective à plus long terme, centrée sur le cycle financier (...). La seule source de prospérité durable réside dans le renforcement de l'offre. Il est indispensable de renoncer à faire de la dette le moteur principal de la croissance », déclare la BRI.

http://www.bis.org/publ/arpdf/ar2014_ov_fr.htm

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juillet 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les dernières informations indiquent que la reprise modérée de l'économie de la zone euro s'est poursuivie au deuxième trimestre, avec des taux d'inflation bas et une faible croissance de la monnaie et du crédit. Dans le même temps, les anticipations d'inflation à moyen et à long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. La combinaison de mesures de politique monétaire annoncées le mois dernier a déjà conduit à un nouvel assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. Les opérations monétaires qui doivent avoir lieu au cours des prochains mois renforceront cette orientation accommodante et soutiendront l'activité de prêt bancaire. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux inférieurs à mais plus proches de 2 %. S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. Nous sommes fermement déterminés à maintenir l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et à long terme. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,6 % en mai 2014, stable comparé à avril 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % de mai 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,3 % en mai 2014, en baisse par rapport au taux de 10,4 % d'avril 2014 et à celui de 10,9 % de mai 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mai 2014, 25,184 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,552 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 63 000 dans l'UE28 et de 28 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2013, le chômage a baissé de 1,361 million de personnes dans l'UE28 et de 636 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,7 %), et les plus élevés en Grèce (26,8 % en mars 2014) et en Espagne (25,1 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-737 du 30 juin 2014 relatif à l'Observatoire de l'inclusion bancaire

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168432&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret n° 2014-738 du 30 juin 2014 relatif à l'offre spécifique de nature à limiter les frais en cas d'incident

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168451&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Décret n° 2014-739 du 30 juin 2014 relatif à l'information préalable du consommateur en matière de frais bancaires

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029168464&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

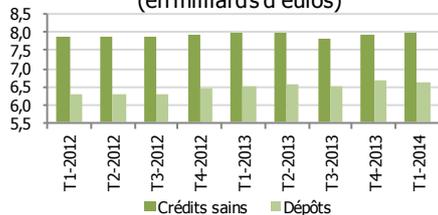
Publications : parution du Rapport annuel 2013 pour la Martinique

L'IEDOM a publié l'édition 2014 de son rapport annuel pour la Martinique. L'année 2013 est caractérisée par une activité économique au ralenti. Le chômage poursuit sa progression et la consommation des ménages est peu vigoureuse. En ce qui concerne les entreprises, les intentions d'investissement restent en retrait, malgré une amélioration de l'indicateur du climat des affaires. Le [Rapport annuel](#) est disponible sur le site de l'IEDOM.



Activité financière : ralentissement au 1^{er} trimestre

Encours de crédits et dépôts (en milliards d'euros)



Source : IEDOM

Au premier trimestre 2014, l'activité financière s'essouffle. L'encours sain des crédits progresse modestement (+0,8 %), tandis que les actifs financiers diminuent (-0,8 %). Les ménages épargnent (+0,3 %) et ont moins recours au crédit (-0,2 %). En ce qui concerne les entreprises, les dépôts ainsi que les crédits sont en baisse (-3,4 % et -0,4 %). L'encours des collectivités et des autres agents progresse (+0,7 % et +19,6 %), alors que les dépôts des autres agents sont en retrait (-4,7 %).

La publication [Evolutions monétaires](#) est disponible sur le site de l'IEDOM.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Prix : inflation contenue, mais écarts de prix significatifs avec l'Hexagone

En juin 2014, l'INSEE a publié une étude sur l'évolution des prix à la consommation. Sur la période 1998-2013, l'inflation en Martinique est proche de celle de l'Hexagone. L'indice des prix à la consommation (IPC) en Martinique progresse en moyenne de 1,8 % par an sur cette période (contre 1,7 % en Métropole). Par ailleurs, l'étude met en exergue des écarts de prix entre la Martinique et la Métropole. En effet, en prenant comme référence le panier de consommation des ménages métropolitains, les prix pratiqués en Martinique sont supérieurs en moyenne de 16,9 % à ceux de la Métropole. Inversement, en prenant comme référence le panier de consommation des ménages martiniquais, les prix appliqués en Métropole sont inférieurs de 2,9 % à ceux de la Martinique. Ainsi, en moyenne, les prix pratiqués en Martinique sont plus élevés de 9,7 % que ceux de la Métropole.

Formation professionnelle : habilitation de la Région Martinique

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale habilite la Région Martinique, à compter du 1^{er} janvier 2015, à fixer des règles spécifiques lui permettant de créer un établissement public administratif. Selon l'article 21 de la loi, cet établissement sera chargé de la création et la gestion du service public régional de la formation professionnelle, ainsi que de l'organisation et de la coordination. Il doit également assurer l'animation et la professionnalisation des acteurs du secteur et rechercher l'articulation entre orientation, formation et emploi.

Fonds européens : la Région Martinique, autorité de gestion

Le 3 juin 2014, le décret relatif à la gestion des fonds européens pour la période 2014-2020 a été publié, autorisant le transfert de l'ensemble ou d'une fraction de l'autorité de l'Etat vers les collectivités territoriales qui en font la demande. Ce texte concerne la gestion des fonds européens des Programmes opérationnels 2014-2020. Un délai de six mois est prévu entre la réception de la demande par le représentant de l'Etat compétent et le transfert de l'autorité de gestion. Ainsi, le Conseil régional de la Martinique deviendra autorité de gestion des fonds européens en janvier 2015.

Industries agroalimentaires : déséquilibres marqués en Martinique

En juin 2014, l'INSEE a également publié [une étude sur les industries agroalimentaires \(IAA\) des Antilles en 2010](#) qui met en lumière certains déséquilibres. Malgré une hausse du nombre d'établissements en Martinique (639 établissements, soit +5,6 % par rapport à 2009), les IAA restent principalement localisées dans le centre de l'île. Le secteur boulangerie-pâtisserie-pâtes reste le plus représenté avec 58 % des établissements. Les différences hommes-femmes sont structurelles dans les IAA, les hommes étant plus nombreux (taux de féminisation de 27 %) et mieux rémunérés (une femme, cadre dans une IAA, gagne en moyenne 22 % de moins qu'un cadre). Des disparités sont également liées à l'âge : ainsi, 55 % des moins de 25 ans sont en contrat à durée déterminée (17 % des salariés pour l'ensemble) et les 55-64 ans sont peu nombreux (13 % des employés).

Santé : rapport de la Cour des comptes sur la santé dans l'Outre-mer

Le 12 juin 2014, la Cour des comptes a publié son rapport « La santé dans les Outre-mer ». Si la Martinique se trouve dans une situation plus favorable que la majorité des autres DOM, avec un indice de développement humain de 0,81 en 2010, elle reste en retard par rapport à l'Hexagone. La Cour des comptes a détecté des « déserts médicaux » dans les zones rurales et une forte concentration de médecins dans le Centre et le Sud-ouest de la Martinique. Les dépenses hospitalières en Martinique sont les plus élevées de l'Outre-mer avec 1 581 euros par habitant, en 2012. Le rapport revient aussi sur le cas du chlordécone et constate que les plans d'actions interministériels ont été élaborés tardivement et que l'impact, l'étendue et le coût ne peuvent en être mesurés.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Coopération régionale : partenariat entre la Martinique et Sainte-Lucie

Le 2 juin 2014, un accord visant six secteurs d'activité a été signé entre la Martinique et Sainte-Lucie, afin de faciliter les échanges entre les deux îles. Les premiers dossiers en préparation traiteront de la coopération en matière de risques naturels et de changement climatique, ainsi que du développement touristique (projet multidestination permettant de découvrir les deux îles). Les dossiers suivants se rapportent au développement des industries artistiques et culturelles, aux énergies renouvelables, à la coopération sanitaire et à l'amélioration des échanges commerciaux. La proximité des deux îles et la similitude des enjeux rencontrés dans les domaines économique, sanitaire et socioculturel ont encouragé la conclusion de ce partenariat.

Tourisme : poursuite de l'embellie pour la Martinique au 1^{er} trimestre 2014

En 2013, la [Caribbean Tourism Organization](#) (CTO) a publié les chiffres des flux touristiques de la Caraïbe. Parmi les 24 destinations étudiées, la Caraïbe a accueilli 39 millions de touristes de séjour et de croisiéristes. Les Bahamas viennent en tête avec 6,1 millions de touristes de séjour et croisiéristes, et la Martinique est la dix-huitième destination avec 593 475 touristes de séjour et croisiéristes (soit 1,6 % des flux touristiques de la Caraïbe). Au premier trimestre 2014, la Caraïbe a accueilli 12,1 millions de touristes de séjour et croisiéristes, (soit -0,8 % par rapport au premier trimestre 2013). Avec 159 253 touristes de séjour (+5,1 % sur un an) et 101 956 croisiéristes (+69,8 % sur un an), la Martinique confirme au premier trimestre 2014 l'embellie de 2013.

Chikungunya : réunion de crise de l'agence de santé publique de la Caraïbe

La dengue et le chikungunya sont deux maladies transmises par le moustique *Aedes Aegypti*, très répandu dans la Caraïbe. La hausse du nombre de cas touchés par ces deux virus inquiète les organismes chargés de la santé et du tourisme dans la région. Le 12 juin 2014, [l'Agence de la santé publique de la Caraïbe](#) (CARPHA) a organisé un colloque, afin de permettre un partage de connaissances entre les différents professionnels de la santé. Pour mémoire, en Martinique, de décembre 2013 à juin 2014, 36 515 cas suspects, probables ou confirmés de chikungunya ont été comptabilisés avec 12 décès, par la CARPHA. Les conséquences économiques pour les pays de la Caraïbe atteints par l'épidémie ne seront pas neutres comme ce fut le cas à La Réunion lors de l'épidémie de chikungunya de 2005-2006. La note réalisée par l'agence de La Réunion en mars 2006 est accessible sur le site de l'IEDOM :

http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne34_eclairage_impact_economique_epidemie_chikungunya_reunion_mesure_fin_mars_2006.pdf

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- avril 2014	130,7	-0,1 %	+0,8 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- mai 2014	43 919	-1,5 %	-1,1 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- mars 2014	22 024	+0,2 %	+0,9 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- mai 2014	41 931	-1,6 %	+24,8 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- mai 2014	191,5	-23,7 %	-25,3 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2014	146,0	-13,5 %	-7,3 %
	Exportations (millions d'euros)	- mai 2014	44,8	-5,8 %	-19,7 %
	Hors produits pétroliers	- mai 2014	16,4	-6,2 %	-11,1 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- mai 2014	23,4 %		-8,0 pts
	Hors produits pétroliers	- mai 2014	11,2 %		+0,7 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- mai 2014	48,5	-0,7 %	+6,3 %
		- cumul annuel	231,4		+5,9 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- juin 2014	16 598	0,0 %	-3,9 %
	Retraits de cartes bancaires	- juin 2014	4 829	+1,4 %	-3,4 %
INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- mai 2014	118 384	-20,0 %	-3,2 %
		- cumul annuel	742 638		+4,6 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- mai 2014	3 358	-67,0 %	
		- cumul annuel	137 675		+87,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mars 2014	14 883	+5,7 %	-7,1 %
		- cumul annuel	43 407		-0,6 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juin 2014	785	+28,1 %	-19,1 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juin 2014	220	+25,7 %	+57,1 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		5 370		+1,1 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,15%	11/06/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (juin 2014)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1907%	0,2488%	0,2564%	0,0775%	0,1520%	0,2410%	0,3330%	0,5120%

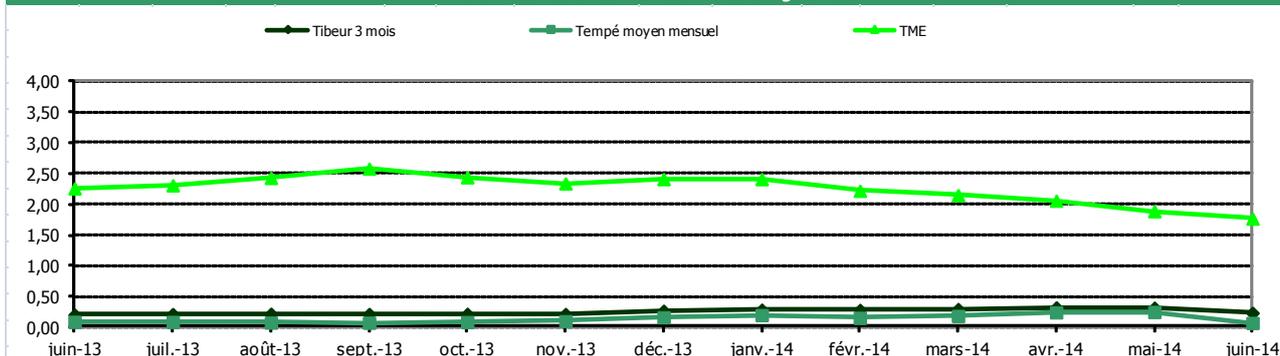
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
2,15%	2,06%	1,89%	1,77%	2,35%	2,26%	2,09%	1,97%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,11%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,83%
Prêts à taux variable	4,71%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,91%
Prêts-relais	5,27%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,71%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,33%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,35%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,07%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,81%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,79%	Découverts en compte (1)	13,33%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

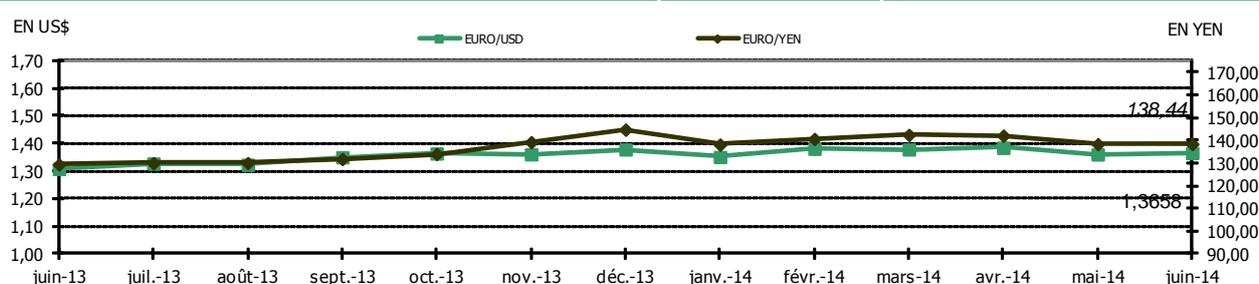
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3658	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,4597	EURO/SRD (Surinam)	4,5174
EURO/JPY (Japon)	138,4400	EURO/BWP (Botswana)	12,0398	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,451
EURO/CAD (Canada)	1,4589	EURO/SCR (Seychelles)	16,5738	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,5068
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8015	EURO/MUR (Maurice)	41,3413	EURO/BBD (La Barbade)	2,7386
EURO/SGD (Singapour)	1,7047	EURO/BRL (Brésil)	3,0002	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8083
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5858	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6134	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3226,0492	EURO/XCD (Dominique)	3,6961	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	